

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 Mai 2023

Date de convocation :
17 mai 2023

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 23
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 4

Date d'affichage :
17 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mai, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. MEUNIER, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme BUREAU, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH et Mme DUFOURT.

Avaient donné pouvoir : Mme FERNANDES à Mme FOURNIER et M. FABRE à Mme DUFOURT.

Étaient absents ou excusés : Mme BROSSIER, M. MATEU, M. DEBROYE et Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

051/2023 –ACTES AU MAIRE

9.1.5 Divers

M. SALAK présente ce dossier

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire des décisions prises par lui dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

- Signature de la **décision n° 012-2023 du 07 mars 2023** approuvant le plan de financement SDE18 (Dossier n°2022-01-191) pour la rénovation de l'éclairage public – Chemin du Mèlerat - pour un montant total de 17 944,04 € HT dont 5 383,21 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 030-2023 du 14 mars 2023** portant sur la demande d'une part de dotation intercommunale de solidarité auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus – Remplacement des éclairages intérieurs aux gymnases Pierre de Coubertin et Maurice Naveau pour des nouveaux de type « led » - pour un montant total de 56 742,42 € HT dont 28 371,21 € HT (50%) à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 048-2023 du 06 avril 2023** portant sur la signature d'un plan de financement SDE18 (Dossier n°2023-01-075) pour la rénovation de l'éclairage public – Rue Raymond Brunet, Pont de l'Yèvre, Route de Somme, Rue de Trécy le Haut, Route de Montcorneau, Rue des Terres Rouges, Rue Molière et Avenue Jean Chatelet - pour un montant total de 8 839,94 € HT dont 4 419,97 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 049-2023 du 13 avril 2023** portant sur la demande d'une part de dotation intercommunale de solidarité auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus – Acquisition et installation de jeux d'extérieur au Jardin du Duc de Berry – Phase 3 - pour un montant total de 38 039,00 € HT dont 19 019,00 € HT (50%) à la charge de la commune.

- Signature du **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE SERVAT (2023-03)** avec la société **EIRL Rodolphe CHEMIERE** – 55 avenue Carnot – 18000 BOURGES (AR notification le 03.05.2023) pour un montant total de 29 400 € HT (35 280 € TTC).
- Signature des **MARCHES D'IMPRESSION DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION** notifiés le 02 mai 2023 ainsi qu'il suit :
 - **Lot n°1 : IMPRESSION DE DIVERS DOCUMENTS (2023-04)** avec la société **ADDIGRAPHIC** - 31, rue de la Vallée Maillard -41000 BLOIS (Marché à bons de commande).
 - **Lot n°2 : IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL (2023-05)** avec le **GROUPE CONCORDANCES SARL** - 24 rue Félix Chédin - 18000 BOURGES (Marché à bons de commande ; Variante n°2 retenue : papier couché ½ mat 120 g).
- Signature de la **décision n° 050-2023 du 21 avril 2023** portant attribution des marchés de travaux en vue de la rénovation du Centre Technique Municipal :
 - **Lot n°1 : DEMOLITION GROS ŒUVRE (2023-10-01)** à la société **BOUBAT BATIMENT** – Le Bourg – 18600 NEUILLY EN DUN pour un montant total de 49 095,05 € HT (58 914,06 € TTC).
 - **Lot n°2 : CHARPENTE METALLIQUE (2023-10-02)** à l'entreprise **FAIRRIER** – ZA de GAUDET – 41320 MENNETOU SUR CHER pour un montant total de 218 231,00 € HT (261 877,20 € TTC).
 - **Lot n°3 : COUVERTURE BARDAGE (2023-10-03)** à l'entreprise **FAIRRIER** – ZA de GAUDET – 41320 MENNETOU SUR CHER pour un montant total de 209 870,42 € HT (251 844,50 € TTC).
 - **Lot n°4 : CHARPENTE BOIS – MENUISERIES INTERIEURES (2023-10-04)** à la société **ATELIER MENUISERIE DES FORGES** - 9 Route de Foëcy – 18100 VIERZON pour un montant total de 8 500,00 € HT (10 200,00 € TTC).
 - **Lot n°5 : PLATRERIE SECHES – DOUBLAGES (2023-10-05)** à la **SARL DA COSTA** – ZI Pont Réau – 7 Allée Stendhal – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY pour un montant total de 12 188,00 € HT (14 625,60 € TTC).
 - **Lot n°6 : ELECTRICITE (2023-10-06)** à la **SAS Alexis BERNARD** – 16 route de Vallenay – 18200 FARGES ALLICHAMPS pour un montant total de 57 000,00 € HT (68 400,00 € TTC).
 - **Lot n°7 : CHAUFFAGE (2023-10-07)** à la société **AEB ELECTRICITE** – rue de la Fontaine – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY pour un montant total de 17 382,54 € HT (20 859,05 € TTC).

Soit un total général de 572 267,01 € HT (686 720,41 € TTC)



Jean-Louis SALAK



Annie HOUARD

La secrétaire de Séance,

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://cito.ens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 30/05/2023